

PLACE PUBLIQUE

AUTOMNE 2011

www.ville-briancon.fr

Le journal d'information de la VILLE DE BRIANÇON

ÉDITO

UNE RENTRÉE DANS LA SÉRÉNITÉ



GÉRARD FROMM
Maire de Briançon

Avec ce numéro consacré à l'éducation, notre bulletin municipal prend un parfum de rentrée des classes.

Pour la plupart des familles et surtout pour les mamans, la rentrée tourne souvent au parcours du combattant : une fois les achats indispensables accomplis, avec les sacrifices que cela représente pour les ménages les plus modestes, il faut accomplir les différentes démarches administratives. **Grâce à la mise en place d'un guichet unique pour la rentrée, nous entendons faciliter au maximum la vie quotidienne des citoyens (voir p.8).** Cette démarche préfigure une réorganisation des services, dans le cadre de l'importante transformation que notre cité vivra dans les prochaines années.

Au cours de l'été, la première phase du concours d'urbanisme en vue du réaménagement des emprises militaires a été lancée.

Tout en nous préoccupant de la vie quotidienne des Briançonnais d'aujourd'hui, nous travaillons pour le Briançon de demain.

Bonne rentrée à tous.

LES ÉLUS À L'ÉDUCATION :

« LE QUOTIDIEN DES ÉCOLIERS, C'EST NOTRE AFFAIRE ! »



CI-DESSUS : Catherine Guigli et Alain Prorel.

A Briançon, comme dans toutes les communes, c'est à la municipalité qu'incombe la charge des écoles maternelles et élémentaires. Catherine Guigli, adjointe aux affaires scolaires, orchestre la politique éducative de la ville avec le concours d'Alain Prorel, conseiller municipal délégué à la restauration scolaire. Respectivement formatrice au GRETA et professeur d'anglais, les deux élus à l'éducation maîtrisent leurs dossiers.

« **Face aux mesures gouvernementales qui sacrifient l'éducation sur l'autel de la rentabilité,** nous avons choisi de mener une politique volontariste, souligne Catherine Guigli. Grâce à la mobilisation de la municipalité, des personnels des écoles et des parents d'élèves, nous avons réussi à empêcher la suppression de deux postes d'enseignants pour la rentrée 2011. »

Attachée à la défense de la qualité du service public d'éducation, la municipalité a engagé plus de 80 000 € de travaux de modernisation, en partie réalisés par les Services Techniques de la Ville : création de bac à sable, construction de cabane à vélos, achat de mobilier, renouvellement du parc informatique, aménagement d'une salle de classe supplémentaire à l'école de Saint Blaise... et rénovation de la cuisine centrale du Centre Lepoire.

A cette occasion, les élus se sont penchés sur les assiettes servies aux gastronomes en culottes courtes. Ils ont adopté une nouvelle charte de qualité, applicable à l'automne sans hausse tarifaire, qui met à l'honneur les produits frais et locaux. « *Nous avons privilégié les circuits courts aux aliments bio, qui peuvent provenir d'autres pays et alourdir le bilan carbone,* précise Alain Prorel. *Toutefois, parmi les produits de notre région, il y aura du pain bio.* »

La rentrée 2011 réserve une autre nouveauté : la création de deux cantines satellites dans les écoles. Les élèves de maternelle d'Oronce Fine et d'élémentaire de Pont de Cervières pourront déjeuner sur place, sans avoir à se déplacer au Centre Lepoire.

Côté transports, la municipalité passe à la vitesse supérieure, comme l'explique Catherine Guigli : « *Nous avons décidé d'étendre la gratuité des transports scolaires à tous les hameaux, dès septembre 2011.* » Mise en oeuvre avec le soutien de Francine Daerden, adjointe aux transports, cette action complète l'offre de gratuité des bus urbains* pour les enfants du primaire, également financée par la commune (voir p.6).

Une avancée de plus pour alléger le budget des familles et permettre à chaque petit Briançonnais de grandir dans un environnement favorable. ☺

*Bus des Transports Urbains Briançonnais (TUB)

UN SIÈCLE DE CLIMATISME

INTERVIEW



CI-DESSUS : P. Musson, adjoint au maire de Briançon et J. Chapuis, ancien médecin-chef de Rhône-Azur.

D'OÙ VIENT LE CLIMATISME ?

Il est né avec la pandémie de tuberculose. Au début du XX^e siècle, les bienfaits de notre climat attirent des malades, militaires puis civils. Si bien qu'en 1911, le Conseil municipal demande la reconnaissance de Briançon comme station climatique, avant de l'obtenir en 1914. En 1921, l'armée installe au fort du château un hôpital héliothérapique. Les 1^{ers} sanatoria sont construits dans les années 30.

A L'ÉPOQUE, COMMENT SONT PERÇUS LES SANATORIA ?

Au départ, les patients tuberculeux sont mêlés à la population de Briançon. Cette promiscuité propice à la contagion crée un climat de suspicion. Il faut attendre 1946 pour que soit délimitée une zone climatique à l'issue de débats houleux, opposant santé publique et enjeux économiques.

QUELLES SONT LES RETOMBÉES SOCIO-ÉCONOMIQUES ?

Le climatisme connaît une remarquable expansion après guerre, fondée sur le traitement de la tuberculose puis de l'asthme. En plus des sanatoria, des maisons pour enfants asthmatiques font leur apparition. En 1958, la station climatique compte 2215 lits et emploie 30% de la population active. Son chiffre d'affaires représente 50% de celui de l'agriculture départementale. De nombreux

Il y a 100 ans, Briançon posait les jalons de la station climatique. Son air pur et son ciel d'azur allaient lui apporter une prospérité insoupçonnée et façonner un demi-siècle d'histoire. Ce riche héritage médical, Pascal Musson l'a ressuscité lors des XXI^e Rencontres « Patrimoine de la Santé » de Hauteville. L'adjoint au maire de Briançon en charge de la qualité de vie nous plonge au cœur d'un passé qui n'a peut-être pas dit son dernier mot...

curistes s'installent définitivement à Briançon, redessinant la démographie de la ville.

QUE RESTE-T-IL DE CE PATRIMOINE AUJOURD'HUI ?

Malgré les fermetures de lits et de maisons d'enfants -conséquences de la politique de santé gouvernementale-, la majorité des sanatoria a gardé une vocation médicale: Chant'Ours, Rhône-Azur, Montjoy, Les Neiges, Les Acacias. Tous ont favorisé l'essor médical de Briançon. A leurs côtés, la municipalité souhaite pérenniser ce patrimoine climatique. A ce titre, un espace muséal pourrait être créé. Dans le cadre du label Ville-Santé OMS, une réflexion est engagée avec les acteurs de la station sanitaire. Elle explore des perspectives d'avenir permettant d'adapter aux nouveaux enjeux médicaux le savoir-faire issu de notre histoire sanatoriale. Le passé doit répondre de l'avenir dans ce domaine aussi ! ☺



CI-DESSUS : Kermesse du 1^{er} août 1948 au Bois de l'Ours.

COMMENT SE DÉROULENT LES CURES ?

Les patients restent allités plusieurs heures par jour sur des terrasses ensoleillées. Comme les séjours sont longs -487 jours en moyenne en 1952-, la vie s'organise dans les « sanas ». On y trouve bibliothèques, salles de classe et de jeux, bar, chapelle... Dans les années 60, Rhône-Azur abrite la plus grande salle de cinéma du département (voir ci-contre). Et le Bois de l'Ours a son propre orchestre (voir ci-dessus) !



CI-DESSUS : Salle de spectacle de Rhône-Azur depuis le balcon réservé aux allongés.

VU À BRIANÇON



1 La ville qui grimpe... au sommet !

2 Au temps des troubadours

3 Son & lumière

4 Tour de France : caisse de résonance !

5 Une salle obscure éblouissante

6 Si on chantait !

7 Fontaine de jeunesse

- 1 Organisée de main de maître, la 1^{ère} Coupe du Monde d'escalade de Briançon a connu une affluence record. A Berwick, le gotha de la grimpe internationale a livré un spectacle de haut vol devant une foule cosmopolite. Sous les acclamations du public, le Briançonnais Manuel Romain a reçu avec émotion la médaille d'argent des mains du maire de Briançon. **Bravo Manu !**
- 2 Succès retentissant de la Fête Médiévale. Les 2 et 3 juillet, 12 000 visiteurs ont répondu présents à l'appel des gueux et des chevaliers. Joutes, danses, spectacles de feu, concerts et déambulations ont rythmé les festivités, avec en point d'orgue les aubades du mythique Bagad de Lann Bihoué.
- 3 En juillet, Le Mystère des Trois Têtes a attiré 2800 spectateurs dans le majestueux Fort des Têtes. Cette fresque historique a mobilisé 60 comédiens et une équipe de 160 personnes, dont de nombreux bénévoles. Tous ont su transmettre au public leur plaisir jubilatoire de participer à cette épopée artistique.
- 4 Lors du passage du Tour les 20 et 21 juillet, le collectif du personnel de l'hôpital de Briançon a déployé des banderoles pour faire entendre sa colère. Une action pour la défense des emplois et d'un service hospitalier de qualité, soutenue par la majorité municipale.
- 5 La salle du cinéma Vauban vient d'être entièrement rénovée. A suivre : l'équipement en numérique et en 3D du cinéma L'Eden !
- 6 Le 19 juin, au parc de la Schappe, le 1^{er} festival Caméléon de la MJC a entraîné une foule joyeuse dans un tourbillon d'animations : musique, théâtre, danses, arts plastiques... Un enchantement pour petits et grands !
- 7 Inaugurée le 22 juillet, la fontaine Persens a retrouvé l'éclat de sa jeunesse grâce à une restauration cofinancée -avec le soutien de la Ville- par 5 mécènes : B.Voyron, J.P. Grollier, le comité de soutien à la candidature de Briançon au patrimoine mondial, le Rotary Club et le Cœur de Vauban.
- 8 Mardi 21 juin, le parc de la Schappe a vibré au son des chansons entonnées par 1200 écoliers du Briançonnais. Un joli moment d'émotion !

EN ATTENDANT L'HIVER :

Les premières neiges semblent encore loin mais les préparatifs hivernaux débutent dès l'automne.

RENTRER LE BOIS

Du bois de chauffage à prix attractif !

En plus de la coupe affouagère sur pied, à 25€ le lot, la commune propose depuis l'automne dernier une innovation intéressante : la coupe affouagère en régie. Elle prévoit la mise à disposition, au Fort des Têtes, de grumes* de mélèzes, à débiter en tronçons puis en bûches, à raison de 27 € le stère** !

Une démarche sociale et écologique

« Il s'agit de permettre aux Briançonnais de se réapproprier leur forêt communale à un prix accessible à tous » explique Alain Prorel, élu référent. Une opération inédite qui élimine les transports de livraison de bois sur plusieurs centaines de kilomètres.

Une opération blanche

Côté finances, la mairie avance les frais mais elle récupère sa mise avec la vente des stères. La maîtrise d'œuvre est confiée à l'Office National des Forêts.

Inscrivez-vous sans tarder !

Pour être candidat à l'attribution du bois délivré, inscrivez-vous avant la mi-septembre auprès de la Police Municipale, en vous munissant d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.



*Grume : tronc d'arbre abattu, ébranché et écimé.

**Stère : unite de mesure du bois de chauffage équivalent à 1 m³ apparent.

RÉSERVER LES FORAITS DE SKI



Des tarifs préférentiels pour les jeunes

Réaffirmant sa volonté de favoriser la pratique du ski par tous les jeunes Briançonnais, la commune délivrera cet automne des forfaits gratuits pour les moins de 6 ans et à tarifs préférentiels pour les 6-25 ans. Une opération menée en partenariat avec Serre Chevalier Valley. Les tarifs seront adoptés courant septembre. Ils devraient être sensiblement identiques à ceux de la saison dernière*.

Des démarches simplifiées

Pour bénéficier de ces tarifs préférentiels, rendez-vous en mairie entre le 7 novembre et le 28 novembre 2011, aux nouveaux horaires d'ouverture (voir p.12), muni des pièces suivantes : livret de famille, taxe d'habitation 2011, facture d'eau ou d'électricité, certificat de scolarité pour les plus de 16 ans ou carte d'étudiant, photo d'identité, chèque du montant du forfait à l'ordre de



*Rappel des tarifs 2010/2011 :

Pour les 6/20 ans : forfait « Jeune Briançonnais » à 31 €. **Pour les 20/25 ans :** forfait saison « Carte Jeune » à 285 € ou forfait « Olympique Jeune » à 122 € valable les mercredis, samedis et dimanches de la saison.

Serre Chevalier Valley et enveloppe timbrée. Afin de faciliter les démarches, la mairie s'occupe de tout. Inutile désormais de se déplacer au guichet des remontées mécaniques pour retirer les forfaits. Ils peuvent être envoyés par courrier.

CONSTRUIRE POUR TOUS

JARDINS FAMILIAUX

Inaugurés fin mai, les jardins familiaux font le bonheur des 32 familles briançonnaises qui y cultivent une parcelle et partagent des moments conviviaux les pieds dans l'herbe. « On n'est pas contents, on est heureux ! » ont confié plusieurs jardiniers conquis par le projet.



PERSONNEL COMMUNAL CHAMPIONNAT DE FRANCE POUR LES SERVICES TECHNIQUES

Pour la 2^{ème} année consécutive, Daniel Roustan et Frédéric Arnaud, agents des Services Techniques, se sont qualifiés pour les championnats de France de jeu provençal en doublette et en triplette. En atteignant les huitièmes de finale à Gruissan, le 18 juin dernier, ils ont porté haut les couleurs de la Ville.



NOUVEAUX HORAIRES POUR LES AGENTS D'ENTRETIEN

Pour permettre aux agents d'entretien des écoles de passer un peu de temps en famille avant l'heure du coucher, leurs horaires de travail ont été réaménagés. Dès la rentrée, les équipes, majoritairement féminines, ne finiront plus à 21h mais à 20h.

APPEL À CANDIDATURES !

La mairie recherche des parents d'élèves pour encadrer les entrées et sorties d'école. Pour plus d'infos sur ces emplois rémunérés, vous pouvez contacter les Affaires Scolaires au 04 92 21 53 24.

ENFIN UNE DOUCHE MUNICIPALE !



CI-DESSUS DE GAUCHE À DROITE : J.P. Couprie, C. Turc, M. Fabre, M. Marchello, S. Rapanoël, G. Fromm, J.Y. Montalais, P. Musson.

Aménagée dans l'ancienne école du Prorel, la 1^{ère} douche municipale de Briançon a été inaugurée en juillet. Répondant à une demande des travailleurs sociaux et des associations de solidarité, la création de cette douche s'inscrit dans le cadre de la Ville-Santé OMS. Elle doit permettre à tous dans notre ville de bénéficier d'un droit élémentaire à l'hygiène. Gratuite, la douche municipale est ouverte les lundis et jeudis, de 14h à 16h30. Pour obtenir la clé, les personnes intéressées doivent se présenter au CCAS, dans l'ancienne école du Prorel, avenue René Froger.

DESSINER LE BRIANÇON DE DEMAIN

La commune de Briançon, assistée de la Société Publique Locale d'Aménagement de la Région PACA (SPLA AREA-PACA), vient de lancer un appel à candidatures européen de concepteurs pour la mise en œuvre de la 1^{ère} phase du projet urbain, baptisée « Cœur de Ville ».



Un défi d'envergure

La libération des 10 hectares des casernes Berwick et Colaud constitue une opportunité majeure qui s'inscrit dans un projet urbain global. La Ville entend d'abord définir un schéma d'aménagement des espaces publics sur la ville basse comprise entre la Grande Boucle, les casernes, le quartier Sainte Catherine et la gare ferroviaire. Un territoire d'environ 130 hectares ! Cette réorganisation complète de Briançon aura pour objectif de renforcer son attractivité et de revitaliser son tissu économique afin de pérenniser l'emploi local.

Lignes de force du projet

Le projet urbain visera principalement à créer un cœur de ville, repenser le plan de circulation en favorisant les déplacements doux, développer des espaces publics fédérateurs, échafauder des scénarios de reconversion des emprises militaires- puis des sites fortifiés dans un second temps.

Les emprises militaires

Centré sur le site des casernes et ses abords, le projet urbain « Cœur de Ville » constituera le premier maillon du renouvellement urbain. Dans les anciens quartiers Berwick et Colaud, l'accent sera mis sur la mixité des fonctions : habitations et commerces y côtoieront services publics, infrastructures culturelles et espaces verts. Phasé sur 15 ans, le projet débouchera à court terme sur ses 1^{ères} réalisations : la création, à Berwick, d'une pépinière d'entreprises et d'un skatepark (voir p.12).

NOUVEAU ! GRATUITÉ DES BUS

La municipalité vient d'instaurer la gratuité des bus pour les enfants du primaire. Une économie pour les familles, un progrès pour l'environnement. Financée par la commune avec l'aide des Transports Urbains Briançonnais (TUB) et du CCAS, la gratuité s'applique aux transports urbains comme au ramassage scolaire.

GRATUITÉ DES TRANSPORTS URBAINS

Dès le 1^{er} septembre, les écoliers briançonnais pourront emprunter les bus TUB sans bourse délier. Les titres de transport sont délivrés par TUB, à Central Parc, sur présentation d'un justificatif de domicile, d'un certificat de scolarité à retirer aux Affaires Scolaires et de la Carte Club pour les familles en bénéficiant.
Contact TUB : www.bustub.com ou 04 92 20 47 10.



GRATUITÉ DU TRANSPORT SCOLAIRE

Jusqu'à présent, le ramassage scolaire dans les hameaux était payant : environ 10 € par mois et par enfant ! Un service désormais financé par la municipalité pour offrir la gratuité à toutes les familles. Inscriptions auprès des Affaires Scolaires.

NOUVEAU ! UN FORMULAIRE UNIQUE

Pour simplifier les démarches administratives, le Pôle Enfance Sociale propose un formulaire regroupant les informations utiles aux inscriptions dans les écoles et au centre aéré (C.A.L.M.E) ainsi qu'à l'obtention de la Carte Club.



CI-DESSUS DE GAUCHE À DROITE : R. Letowski, N. Chamerlat, M.C. Merle, C. Piche, J. Lasseigne.

« AMÉLIORER L'ACCUEIL DES ÉCOLIERS ! » LE SERVICE DES AFFAIRES SCOLAIRES

Avant même que sonne la cloche de 8h30 dans la cour de récréation, les écoliers bénéficient déjà de toutes les attentions du service des Affaires Scolaires. Une équipe attentive à l'écoute des enfants.

De 7h45 à 20h, le personnel des Affaires Scolaires œuvre pour offrir aux élèves des conditions d'accueil optimales : garderie périscolaire le matin et l'après-midi, restauration le midi, entretien des établissements le soir et transports toute la journée pour effectuer les trajets entre l'école, le domicile, la cantine et les lieux d'activité.

Et la liste ne s'arrête pas là ! « Nous prenons en charge les inscriptions et nous répondons aux besoins en matériel, mobilier et travaux des écoles avec l'aide des Services Techniques », ajoute Joël Lasseigne, responsable du Pôle Enfance Sociale. Une structure qui rassemble le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), le Centre d'Animation et de Loisirs Municipal Enfant (C.A.L.M.E) et les Affaires Scolaires.

Pour mener à bien ses missions, le service des Affaires Scolaires s'appuie sur une équipe

de près de 40 personnes ! A la direction, Joël Lasseigne est assisté de son adjointe Catherine Piche et des agents Nathalie Chamerlat, Marie-Christine Merle et Régis Letowski. Auxquels il faut ajouter la trentaine de salariés présents dans les établissements : les agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (ATSEM), les agents d'entretien ainsi que les animateurs du C.A.L.M.E. détachés à l'encadrement du transport, de l'accueil périscolaire et de la cantine. Ensemble, aux côtés des enseignants, ils s'attachent à créer des conditions propices à l'épanouissement des enfants. ☺

➤ AFFAIRES SCOLAIRES

- QUAND Ouvert du lundi au vendredi de 8h15 à 11h45 et de 13h45 à 16h45.
- OÙ Avenue René Froger (ancienne école du Prorel).
- affaires.scolaires@mairie-briancon.fr OU 04 92 21 53 24.

➤ + DE CARTES CLUB !

Le barème de la Carte Club vient d'être modifié pour élargir le champ des familles bénéficiaires. Délivrée par le CCAS sous condition de ressources, la Carte Club offre aux moins de 18 ans des réductions d'environ 30% sur la cantine en primaire, la garderie périscolaire, l'aide aux devoirs, les repas du centre aéré (C.A.L.M.E), les inscriptions au Centre d'Enseignement Artistique du Briançonnais (CEAB) et l'abonnement mensuel aux bus TUB.

➤ AFFAIRES SCOLAIRES : LES CHIFFRES

1,9M € Budget 2010
1270 écoliers
9 écoles
Cantine : 360 repas/jour
80 000 € de travaux dans les écoles en 2010

CANTINE : « DU NOUVEAU DANS LES ASSIETTES ! »

➤ LA QUALITÉ AVANT TOUT

La cuisine municipale du Centre Lepoire garantit la sécurité alimentaire des 360 repas servis quotidiennement aux écoliers briançonnais. Nino Da Conceicao, chef cuisinier et responsable qualité, effectue des contrôles microbiologiques conformément à l'agrément sanitaire européen HACCP. Pour satisfaire aux dernières normes d'hygiène, 50 000 € de travaux ont été réalisés en 2010. Dernièrement, la cuisine a été équipée de robots ménagers professionnels permettant de préparer davantage de produits frais.



➤ DES PRODUITS FRAIS ET LOCAUX

Dès cet automne, les menus feront la part belle aux produits frais et locaux. Les corbeilles seront garnies de pain bio. Une révolution culinaire initiée par les élus à l'éducation (voir p.1). A la qualité nutritionnelle répond la dimension écologique citoyenne et responsable.

➤ DES MENUS ÉQUILIBRÉS

Elaborés par une diététicienne, les menus sont validés par une commission incluant des parents d'élèves. Les repas tiennent compte des régimes médicaux. Les enfants souffrant d'allergies reconnues par

le médecin scolaire peuvent bénéficier de menus spécifiques dans le cadre d'un projet d'accueil individualisé (PAI).

➤ PNNS

Dans le sillage de son adhésion récente au Programme National Nutrition Santé (PNNS), la mairie réalise une enquête de satisfaction auprès des demi-pensionnaires des écoles, menée en partenariat avec le Comité Départemental d'Éducation pour la Santé des Hautes-Alpes (CODES 05).

➤ LA « PAUSE » DÉJEUNER

Soucieux du bien-être des élèves, les élus à l'éducation ont entrepris de désengorger

le Centre Lepoire en créant deux cantines satellites, à Oronce Fine et Pont de Cervières. Ce dispositif limitera la fatigue causée par les déplacements et laissera davantage de temps aux enfants.

➤ UNE PRISE EN CHARGE COMMUNALE

Afin de maintenir les tarifs à un niveau acceptable pour toutes les familles, la Ville prend en charge 47% du coût des repas. Une participation qui s'élève à 58% pour les bénéficiaires de la Carte Club. Preuve, s'il en est, que la politique éducative et sociale s'inscrit au cœur du projet municipal.

« DES ÉCOLES OUVERTES SUR LE MONDE »



CI-DESSUS : Atelier de tissage ivoirien à l'école de Forville avec Artisans du Monde.

Les 1270 écoliers briançonnais sont répartis dans 9 établissements. Des associations de parents d'élèves dynamiques y organisent une foule de manifestations : vide-grenier, loto, kermesse...

Et les enseignants ne sont pas en reste, à en juger par le foisonnement de projets éducatifs recensés dans les écoles communales en 2010 / 2011 : sorties au théâtre et au cinéma, échanges franco-italiens, projets européens Comenius, débats-philo retransmis sur la radio RAMO5, concours « Maths sans frontières » remporté par des génies en herbe de Saint Blaise... Sans oublier les semaines découverte, souvent originales, comme celle d'Oronce Fine autour de la vidéo, couronnée par la réalisation de courts-métrages prometteurs.

« ESPACE DE TRAVAIL NUMÉRIQUE »

Dans les semaines à venir, la commune dotera 10 classes d'écoles élémentaires d'un espace de travail numérique : portail de contenus et de services accessible aux élèves, parents et professeurs. Convivial et sécurisé, cet outil numérique sera placé au service du projet éducatif. Les élèves pourront y consulter des ressources pédagogiques ou le blog de la classe. Quant aux parents, ils pourront y correspondre avec les instituteurs sur un cahier de liaison électronique !

En plus des Affaires Scolaires (voir p.6), 3 services municipaux contribuent au rayonnement de la politique éducative et sociale de la Ville : le service des Sports, la bibliothèque et le Patrimoine.

Panorama des actions sportives et culturelles financées par la municipalité pour stimuler une pédagogie de la réussite.

SERVICE MUNICIPAL DES SPORTS UNE MONTAGNE D'ACTIVITÉS !

↳ L'ÉCOLE MUNICIPALE DES SPORTS : DU SPORT POUR TOUS, TOUTE L'ANNÉE



Moyennant 10€ par trimestre, l'Ecole Municipale des Sports propose aux enfants du CP au CM2 des activités en dehors du temps scolaire. A raison d'une séance hebdomadaire et de stages pendant les vacances, ils peuvent pratiquer snowboard, ski de fond, ski alpin, vtt, tennis, gymnastique, kayak, patin, natation et athlétisme.

Renseignements : 04 92 20 10 41.

► NOUVEAU ! GUICHET UNIQUE POUR LES INSCRIPTIONS

Du 12 au 16 septembre, les inscriptions à l'Ecole Municipale des Sports peuvent se faire au Pôle Enfance Social, en même temps que les réservations de cantine, garderie et centre aéré. De quoi faciliter les démarches administratives de la rentrée. Situé avenue René Froger, le Pôle Enfance Social est ouvert du lundi au vendredi de 8h15 à 11h45 et de 13h45 à 16h45.



↳ DES FORAITS DE SKI À PRIX AVANTAGEUX

Cet automne, la municipalité reconduit l'opération « Forfaits » pour les jeunes Briançonnais. Gratuit pour les moins de 6 ans, le forfait est à tarif préférentiel pour les 6/25 ans. Cet effort conjoint de la commune et du délégataire Serre Chevalier Valley traduit la volonté de favoriser la pratique des sports de neige (voir p.4).

↳ TOURNOI DE RUGBY INTER-ÉCOLES

Le club de rugby de Briançon met ses éducateurs à disposition des écoles, avec le concours du service municipal des Sports. L'objectif ? Faire découvrir le ballon ovale à des CM1 et CM2 pendant un trimestre. A l'issue des séances, un tournoi oppose les différents établissements.



3 QUESTIONS À

ERIC PEYTHIEU
Conseiller municipal
délégué aux sports

↳ Quelle est la politique sportive de la municipalité en direction de l'enfance ?

La nouvelle équipe municipale entend démocratiser l'accès aux pratiques sportives. Pour que tous les Briançonnais, dès leur plus jeune âge, découvrent les sports de pleine nature dans notre environnement privilégié.

↳ Quelles sont les nouveautés 2011 ?

En plus du ski alpin, du ski de fond, de la natation et des sports collectifs, le service municipal des Sports a introduit le kayak et l'escalade au programme des écoles, en coordination avec le conseiller pédagogique de l'inspection académique. Autre nouveauté 2011 : l'athlétisme a fait son apparition à l'Ecole Municipale des Sports. Ce n'est qu'un début. Nous allons continuer à promouvoir la diversité des activités de plein air.

↳ Quid de l'encadrement ?

Nous avons passé des accords avec des associations pour améliorer la qualité de nos interventions auprès des enfants. Des éducateurs du club de ski de fond Edelweiss, de Briançon Gym, de l'Inter Club d'Escalade, du Hand-Ball Club et du Rugby Club viennent ainsi renforcer l'équipe du service des Sports.

PATRIMOINE LAISSONS-NOUS CONTER BRIANCON !

► DES CENTAINES D'ÉCOLIERS

Les guides-conférenciers du Patrimoine insufflent le goût du savoir. Dans leur sillage, 583 écoliers briançonnais ont découvert l'an passé des pans insoupçonnés de l'histoire locale. Les animations éducatives se déclinent sous forme de jeux de piste, visites et ateliers. Embrassant toutes les époques et tout le territoire du Briançonnais, les thématiques abordées surprennent par leur diversité : de l'enluminure au Moyen Âge à l'usine de la Schappe en passant par la découverte des hameaux.

► DES ANIMATIONS SUR MESURE

S'associant au dynamisme pédagogique des enseignants, le service du Patrimoine cisèle ses activités pour répondre à leur demande. Lors des visites, chaque élève reçoit des fiches à compléter. Au cours des ateliers, il est amené à expérimenter plusieurs techniques et matériaux. Placé au cœur du projet éducatif, l'écolier en est l'acteur-clé.



► ATELIERS DE VACANCES

Pendant les vacances scolaires, les guides-conférenciers animent les ateliers des 6/12 ans. Ludiques et instructifs, ils se déroulent en même temps que les visites pour adultes (voir p.11).

↳ CEAB : UN ACTEUR INCONTOURNABLE

Musique, danse, théâtre... Le Centre d'Enseignement Artistique du Briançonnais est le Conservatoire de la Communauté de Communes. www.ccbrianconnais.fr ou 04 92 21 00 68.



↳ FESTIVALIRE : CRÉATION D'UN FESTIVAL DU LIVRE !

Les bibliothécaires municipales orchestrent une animation inédite : un festival autour de la BD pour susciter des vocations de papivores chez les élèves les moins enclins à la lecture.

Du 12 au 14 avril 2012, Festivalire investira les écoles et le théâtre du Briançonnais (voir p.12). Au programme : ateliers, rencontres avec des auteurs, spectacle tiré d'une bande dessinée... En amont du festival, des classes de primaire et du collège Vauban suivront des séances de création de vidéo et de strips*.

Organisé à l'initiative de l'inspection académique et de la ville de Briançon, Festivalire s'inscrit dans le contrat territoire lecture qui vise à lutter contre les inégalités d'accès au livre. Le festival rassemble, autour de la bibliothèque de Briançon, des bibliothèques de la CCB, des enseignants et des associations de promotion de la lecture.

► LES ATELIERS CRÉATIFS

Pendant les vacances, la bibliothèque invite les enfants à révéler leurs talents autour d'ateliers thématiques.

► LE TEMPS DES HISTOIRES

Un mercredi sur deux, à 10h30, une conteuse embarque les jeunes auditeurs dans un captivant voyage entre les lignes. Dès 4 ans (voir p.11).

► NOUVEAU ! LE CRIEUR PUBLIC

Avis aux enfants et à leurs parents ! Déposez les textes de votre choix dans la boîte aux lettres de la bibliothèque. A l'automne, un crieur public les déclamera au fil de ses déambulations dans la Ville Haute (voir p.11).

* Dessins en quelques cases.

↳ LOISIRS POUR ENFANTS : HONNEUR AUX ASSOCIATIONS !

► MJC

Danse, arts plastiques, manga, clown, théâtre, musique... La MJC propose une myriade d'activités. <http://mjc-brianconnais.fr> ou 04 92 21 25 76.

Disponibles à la MJC, deux recueils témoignent de la vitalité du monde associatif. L'annuaire de l'Association pour le Développement Socio-Culturel du Briançonnais (ADSCB) présente les associations culturelles et sociales. L'annuaire de l'Office Municipal des Sports recense les associations sportives. Il tiendra son forum le 10 septembre (voir p.11).



EN BREF

VOIRIE

TRAVAUX RÉALISÉS

Pont de Cervières et route d'Italie : réparation des canaux.

Goudronnage : écoles d'Oronce Fine et de Saint Blaise, allée Albert Bourges, CES des Garcins, route du Lieutenant Miguet, ZAC Durance, Vieux Colombier.

Marquage routier : dans tous les secteurs de la ville, y compris sur le parking du Champ de Mars.

TRAVAUX EN COURS

Fort des Salettes : réfection du pont.

Fort des Têtes, Fort Dauphin et bâtiment de la Schappe : fermeture pour mise en sécurité.

Goudronnage : place Gallice Bey (1^{ère} tranche).

Marquage routier : dans tous les secteurs de la ville.

BRIANÇON VILLE FLEURIE



Changement de cap dans l'aménagement paysager de Briançon ! Plus écologiques et économiques, les massifs et jardinières sont désormais garnis de 2/3 de plantes vivaces, moins gourmandes en eau. Au printemps, ces compositions pérennes seront agrémentées de plantes annuelles pour enrichir le décor végétal de notre ville fleurie.

STATIONNEMENT RÉSIDENTIEL DANS LA CITÉ VAUBAN

Une borne automatique a été installée en juillet à la porte Dauphine. Elle réserve l'accès de la Cité Vauban aux résidents et commerçants de la Gargouille, services de secours, professionnels de santé, sociétés de livraison. Les personnes à mobilité réduite peuvent se voir ouvrir le passage en composant le numéro indiqué sur la borne. Pour les autres visiteurs, le stationnement est limité au parking Blanchard, au pied de la Gargouille. Rappelons que le parking du Champ de Mars, gratuit 6 mois par an, offre des plages horaires gratuites toute l'année de 12h30 à 14h et de 19h à 9h. De plus, la 1^{ère} demi-heure de stationnement est offerte.

UN NOUVEAU PARKING À BRIANÇON

Le parking souterrain de l'Aigle Bleu a été inauguré fin juillet. Sur ses 220 places, 171 appartiennent à la Ville. Une offre de stationnement complémentaire pour les Briançonnais et les vacanciers, à deux pas de la télécabine du Prorel !

TRIBUNE : EXPRESSION DE L'OPPOSITION

« ROND POINT NOIR ! »

À l'heure où nous écrivons en cette fin juillet, nous souhaitons aux Briançonnais un très bon été, en particulier aux commerçants de la Cité Vauban où le pire ne s'est pas encore produit, mais semble inévitable au regard des aménagements irrationnels réalisés.

BRIANÇON AVANT TOUT

PORTE-PAROLE :
Stéphane Simond
www.briancon-avant-tout.com

Après l'élargissement du rond-point du Champ de Mars inachevé, la mise en place des « Barrières Parking » repoussantes qui fait l'unanimité, l'absence chronique de signalétique, le stationnement du bus urbain sur la route internationale...

Que la circulation routière estivale aura été bien difficile à proximité du rond-point du Champ de Mars durant ce mois de juillet ! Nos amis touristes et nous Briançonnais auront-ils su patienter avec philosophie ?

Nous tenons à saluer et remercier tous les bénévoles qui ont participé au succès de la Fête Médiévale qui apparaît comme l'évènement estival incontournable associant parfaitement la fête, la mise en valeur du patrimoine et les commerces de notre cité historique !

Nous soulignons l'excellente organisation de la Coupe du Monde d'escalade dont le rayonnement dépasse le seul cadre de notre ville. Espérons que celle-ci sera bientôt de la compétence et à la charge de la Communauté de Communes du Briançonnais !

Enfin, nous rappelons notre entière disponibilité à Monsieur Gérard Fromm pour solutionner la regrettable « AFFAIRE Aventure 05-SCI Relais de Nature » !

Ainsi, « tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes ». Notre monde briançonnais bien sûr, où un voile pudique recouvre progressivement une forte suspicion de prise illégale d'intérêt sous la férule de Monsieur le Maire (Cession Ville de Briançon/Aventures 05/SCI « Le Relais de Nature »).

Dans ses vœux aux Briançonnais, M. Fromm nous a demandé de nous indigner. Nous avons été indignés par le montage de la cession « Aventures 05 » au profit, entre autres, d'un conseiller municipal de son équipe et cela l'a outragé. Les mots qu'il prononce ont-ils un sens pour M. Fromm ou bien ne sont-ils que des habillages de discours ? En est-il de même des valeurs si chères à M. Fromm, telles que l'éthique ou l'humanisme, qu'il utilise, quitte à les galvauder, au gré des circonstances ? On est en droit de s'interroger.

Dans ces conditions, on peut comprendre que toute l'énergie mise au service de l'enterrement de cette affaire fasse défaut aux Briançonnais. A voir l'état des accotements de la route de Grenoble (entre Airelles et Champs de Mars) négligés et non désherbés à ce jour (31/07/11) pour voir quelles sont les priorités de cette équipe dirigée par M. Fromm. Et ce n'est qu'un exemple de l'état d'abandon de notre ville. Sur un tout autre sujet, qui aurait pu imaginer que cette équipe, au discours social permanent, serait celle qui rendrait payantes les places de parking pour handicapés du Champ de Mars ? Et pourtant ils l'ont fait.

Dans l'intérêt des Briançonnais, nous allons plus que jamais nous indigner des manquements de cette équipe et peu nous importe si Monsieur le Maire doit s'en trouver outragé. *Les élus de Briançon Avenir, des élus à votre service.*

BRIANÇON AVENIR

PORTE-PAROLE :
Sabin Roubaud

VILLE - SANTÉ OMS

10 SEPTEMBRE, 15 OCTOBRE, 19 NOVEMBRE
DON DU SANG

Briançon est ville partenaire de l'établissement français du sang. 8h30-12h / Place de l'Europe

2 OCTOBRE - OCTOBRE ROSE



A l'occasion de la campagne nationale de sensibilisation au dépistage du cancer du sein, une animation solidaire est proposée : virade à pied, vélo, roller ou cheval de Briançon à Cervières, où convergeront des participants du Guillemois partis du col d'Izoard. Organisé par la municipalité sous l'égide la Ville-Santé OMS avec la mairie de Cervières, la Communauté de Communes du Guillemois, l'Association Culturelle Sociale et Sportive du Queyras (ACSSQ), Sherpa Attitude, l'Association pour le Dépistage Organisé des Cancers (ADOC 05) et l'Institut de Formation en Soins Infirmiers (IFSI). Inscriptions : 5€ ou 15€ avec repas inclus. 9h / Place Centrale

11 OCTOBRE - COLLOQUE « LES HAUTES-ALPES : UN ENVIRONNEMENT FAVORABLE À LA SANTÉ »

Colloque annuel du Comité Départemental d'Education pour la Santé des Hautes-Alpes (CODES 05). Au programme : présentations et témoignages portant sur la politique de santé environnementale. Ouvert aux professionnels de santé et au grand public. Inscription obligatoire au 04 92 53 58 72 ou sur www.codes05.org
9h-17h / Salle du Vieux Colombier

MUSIQUE

25 SEPTEMBRE, 30 OCTOBRE & 27 NOVEMBRE - LES OFFENBACHIADES DU BRIANÇONNAIS

Saison lyrique « Offenbach et ses amis » sous la direction de J.C. Keck. 18h / Salle du Vieux Colombier

LECTURES

23 SEPTEMBRE - FESTIVAL DU CONTE

Partenariat dans le cadre du festival du conte de Mont-Dauphin. Gratuit pour les moins de 7 ans.
14h30 : « Voyage en Italie » pour les 2-6 ans
18h30 : « Lionbruno » dès 7 ans
Salle du Vieux Colombier

28 SEPTEMBRE, 26 OCTOBRE, 16 & 30 NOVEMBRE - LE TEMPS DES HISTOIRES

Lecture de contes pour enfants (voir p.9).
10h30 / Bibliothèque

4-15 OCTOBRE - LIRE EN TOUTE ÉNERGIE

Exposition sur le réchauffement climatique avec le CPIE à la bibliothèque.

7 OCTOBRE, 2 DÉCEMBRE À 16H30, 19 OCTOBRE & 5, 16, 26 NOVEMBRE À 14H30
LE CRIEUR PUBLIC

RDV devant la bibliothèque (voir p.9).

5 NOVEMBRE - A VOS BLOUSES !

Atelier « Les sondages à la loupe ». Proposé par Gap Sciences Animation. Sur inscription au 04 92 20 46 01. RDV à 14h30 / Bibliothèque

PATRIMOINE

17 & 18 SEPTEMBRE - JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE



Visites guidées gratuites

Le 17 : Fort du Château (10h30), Briançon ville de passage (14h30), L'auditoire du Roi (16h30).

Le 18 : Fort des Salettes (10h30), Fort des Têtes (14h30).

• Conférence gratuite « Voyager dans les Alpes à la fin du XVIII^e » / Le 17 à 15h : Salle d'audience de l'ancien tribunal.

• Ouverture de l'église des Cordeliers (les 17 et 18 de 10h30 à 12h30 et de 14h à 18h) et du Jardin du Gouverneur (le 17 de 10h30 à 12h30).

26 OCTOBRE - ATELIERS DES 6/12 ANS : L'ENLUMINURE, L'ART DE DÉCORER LES MANUSCRITS

15h / Porte de Pignerol

ANIMATIONS ENFANTS

22 OCTOBRE - 3 NOVEMBRE - HALLOWEEN

Spectacles, déambulations et animations : concours de dessins, de costumes et découpe de citrouilles.

LE TEMPS DES HISTOIRES

Voir LECTURES.

ATELIER DES 6/12 ANS

Voir PATRIMOINE.

SPORTS

10 SEPTEMBRE - FORUM DES SPORTS
Présentation des clubs, démonstrations, inscriptions. 14h-18h / Gymnase des Garçons

DANS L'ACTUALITÉ : AGENDA

Les manifestations signalées par sont gratuites.

2 OCTOBRE - COMPÉTITION DE ROLLERSKI



Course spectaculaire à travers les rues de la ville. Ouverte aux licenciés de la Fédération Française de Ski. 10h / Avenue du 159^e RIA

25 NOVEMBRE - LA NUIT DU SPORT

Soirée festive célébrant les valeurs du sport : remise de récompenses aux associations sportives briançonnaises, démonstrations, musique...
20h / Gymnase Chancel

COMMÉMORATIONS

6 SEPTEMBRE - COMMÉMORATION DE LA LIBÉRATION DE BRIANÇON

17h / Champs de Mars
18h30 / Monument aux Morts

18 SEPTEMBRE - COMMÉMORATION EDELWEISS

Par l'amicale du 159^e RIA.
De 9h à 19h dans toute la ville.

VIDE-GRENIERS & FOIRES

4, 11, 25 SEPTEMBRE - VIDE-GRENIERS
Parking Durance.

18 SEPTEMBRE, 16 OCTOBRE - FOIRES SAISONNIÈRES & SALONS DE L'AUTO D'OCCASION

Parking Durance.
Salons de l'auto ouverts aux professionnels et particuliers. 3,45 € / jour/voiture.
Dossiers d'inscription sur www.ville-briancon.fr

ET AUSSI

4 SEPTEMBRE - 1 JOUET POUR UN BAPTÊME
Un tour de side-car en échange d'un jouet.
10h / Champ de Mars

23 OCTOBRE - JOURNÉE DU GOÛT

Présentation et dégustation de produits locaux, démonstrations de chefs.
10h-18h / Salle du Vieux Colombier

11 NOVEMBRE - INFO LOGEMENT

Permanence gratuite de l'Agence Départementale pour l'Information sur le Logement (ADIL) au service de l'urbanisme de Briançon.
10h-12h & 14h-16h30 / Pavillon du Champ de Mars.

POUR PLUS D'INFOS

OFFICE DU TOURISME
04 92 21 08 50
www.ot-briancon.fr

PATRIMOINE
04 92 20 29 49
www.ville-briancon.fr

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE
04 92 20 46 01
www.ville-briancon.fr

EN BREF

SKATEPARK



Le chantier avance ! Les Services Techniques ont réalisé la dalle et le mur de soutènement. Situé en centre-ville, dans le quartier Berwick, le 1^{er} skatepark couvert de Briançon comprendra une zone de courbes et de street, ainsi qu'une salle de culture alternative. Ouverture prévue cet hiver.

AIDE AUX ÉTUDIANTS

Dans le cadre de la politique sociale de la Ville, une aide peut être attribuée aux familles briançonnaises dont les enfants poursuivent des études supérieures hors du département. Ce budget a été rehaussé en 2011. Date limite de dépôt des dossiers : 28 octobre.

Plus d'infos CCAS : 04 92 20 00 54.

MJD

Inaugurée fin juin, la Maison de Justice et du Droit du Grand Briançonnais offre un service judiciaire de proximité. Les citoyens peuvent y bénéficier de consultations juridiques gratuites. Pour éviter les déplacements au palais de justice de Gap, une borne de visioconférence est à disposition. Située au 23 rue de la République, la MJD est ouverte du mardi au vendredi, de 9h à 12h et de 13h à 17h.

Tél : 04 92 57 75 05.



THÉÂTRE POUR TOUS

Le Théâtre du Briançonnais succède au Cadran. À l'affiche de la saison à venir : théâtre, danse, musique et cirque. Côté tarifs : des nouveautés, dont le tarif solidaire à 8€ pour les allocataires du RSA et les familles dont le quotient familial ne dépasse pas 650 €. Tél : 04 92 25 52 42.

A VOS PLUMES !

Vous avez une anecdote à raconter sur la Vieille Ville ? Déposez votre texte dans la boîte aux lettres de la bibliothèque avant fin septembre, en précisant vos coordonnées. Il sera peut-être publié dans l'ouvrage issu de l'action *Le Dire Pour l'Écrire*, financée par le Conseil Général, la Région PACA, la DRAC et la ville de Briançon.

TRIBUNE: EXPRESSION DE LA MAJORITÉ

« AGISSONS ENSEMBLE POUR BRIANÇON »

Le groupe « Agissons Ensemble » reste déterminé dans la poursuite de la rénovation de notre vie publique. La municipalité poursuit son travail dans la voie de la rigueur et de la sincérité des comptes.

Nous regrettons l'absence d'une partie de l'opposition aux réunions du Conseil municipal et nous appelons tous les élus à assumer leur tâche de représentation des citoyens qui les ont désignés. Nous souhaitons que tous travaillent pour le redressement de la commune, dans le respect des opinions de chacun, en toute indépendance et loyauté par rapport à leurs engagements.

AGISSONS ENSEMBLE POUR BRIANÇON

PORTE-PAROLE :
Raymond Cirio
elu.r.cirio@mairie-briancon.fr

La demande de fonds de soutien pour les communes touchées par le départ de l'armée est en cours d'instruction. Nous comptons sur le sens de l'intérêt commun pour que tous les élus œuvrent dans le même sens afin qu'une

subvention soit accordée à la même hauteur qu'en 2010. Les Briançonnais ne comprendraient pas que ce dossier devienne un enjeu purement politicien.

Notre engagement politique est au cœur de tous les enjeux de notre vie municipale : le développement économique, le souci de préserver les plus démunis et plus fragiles de nos concitoyens, l'affirmation de notre orientation de Ville-Santé OMS, ville de sport et de montagne, ville de culture, patrimoniale, architecturale, historique et environnementale.

Nous nous battons pour que notre patrimoine fortifié soit sauvegardé. En exigeant que l'Etat reste propriétaire du Fort des Têtes, nous le mettons devant sa responsabilité de faire face à des dépenses (40 millions d'€) que les Briançonnais ne peuvent assumer seuls. La sauvegarde d'un patrimoine de cette ampleur doit être appréhendée à l'échelle de la nation.

Nous nous battons aux côtés des personnels de l'hôpital en faisant des propositions en partenariat avec Rhône-Azur et avec nos amis italiens. Il s'agit du maintien des emplois, de la qualité de l'offre de soins et de la sécurité de tous.

Nous nous battons pour que notre espace urbain échappe à la spéculation foncière et pour que nous puissions offrir un développement harmonieux aux générations futures. Nous avançons dans la réalisation des dossiers du Contrat de Redynamisation des Sites de Défense (CRSD), de l'aménagement de la ZAC Durance et des quartiers Colaud et Berwick.

C'est ce mandat que les électeurs briançonnais nous ont confié et nous nous battons pour être à la hauteur de leurs espérances.



SERVICES DES OBJETS TROUVÉS

VTT, appareils photos, téléphones, lunettes, portefeuilles...

Le Service Objets Trouvés de la Mairie prend des allures de caverne d'Ali Baba ! Ramenée par la Police Nationale et Municipale ou encore par des particuliers, cette moisson d'objets égarés attend ses propriétaires à l'accueil de la mairie, aux horaires d'ouverture habituels (voir ci-contre).

ACCUEIL MAIRIE : Im. Cordeliers, 1 rue Asp Jan.
Tél : 04 92 21 20 72.

NOUVEAUX HORAIRES !

Du lun. au ven. de 8h15 à 11h45 et de 13h45 à 16h45, le sam. de 9h à 12h.

INFOS EN LIGNE : www.ville-briancon.fr
et **Facebook :** Ville de Briançon

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Gérard Fromm.
RÉDACTION : Stéphanie Pègues.
MAQUETTE : Moris Merle.
IMPRESSION : Imprimerie Louis Jean (Gap).
DÉPÔT LÉGAL : à parution.

